

Avis de constitution

SOCIETE « SITCHOM CONSTRUCTION -CI » en abrégé « SICO-CI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot
5964, Ilot 140

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SITCHOM CONSTRUCTION -CI »

en abrégé « SICO-CI »

Objet : BTP; MAITRISE D'OEUVRE ; PRESTATION DE SERVICE; IMPORT EXPORT; COMMERCE GENERAL

-L'Acquisition, location et vente de tous meubles et immeubles.

-L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise en participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et également, toutes opérations financiers, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON NORD, Lot 5964, Ilot 140

Dirigeant(s) M FODJO SILATCHOM MAXIME MIRABEAU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07479 du 10/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54800/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

